

LUZ BADMINTON

SAISON 2018/2019

Chers badistes,

Nos créneaux s'organisent de la façon suivante :

Jeunes (+ de 9 ans et - de 18 ans) et Adultes débutants :

LUNDI de 19H00 à 20H30

1h d'encadrement Jeunes (+ de 9 ans) et Adultes débutants + 30 minutes de jeu libre
Nous demandons aux parents d'être présent à 20h à la fin de l'encadrement

et

JEUDI de 18H30 à 20H00

1h d'encadrement Jeunes (+ de 9 ans) et Adultes débutants + 30 minutes de jeu libre
Nous demandons aux parents d'être présent à 19h30 à la fin de l'encadrement

Adultes confirmés :

LUNDI de 20H30 à 22H00

et

JEUDI de 20H00 à 22H00

Les tarifs (à régler à l'inscription) sont de :

- 75€ par an pour les jeunes (- de 18 ans)
- 95€ par an pour les adultes (sénior et vétérans)
- 40€ par an pour les joueurs licenciés provenant d'un autre club de badminton
- 225€ Tarif Famille (1 adulte + 2 enfants)
- 240€ Tarif Famille (2 adultes + 1 enfant)

- Les volants plastiques sont à la charge de LUZ BADMINTON
- Les volants en plumes sont à la charge du joueur (les tubes seront en vente au club, pratiquement à prix coûtant)
- Les frais d'inscription aux tournois :
 - Le club prend en charge l'intégralité des inscriptions aux tournois (tournois extérieurs, tournois départementaux / Régionaux...)

Equipement du joueur :

- Chaussures de sport adaptées pour la pratique en salle (pas de semelles en mauvaises état ou noires qui pourraient dégrader le revêtement de sol)
- T-shirt
- Short ou jupe-short
- Bouteille d'eau
- (Des douches sont à la disposition des joueurs)

Partenariat INTERSPORT Urrugne, chaque passage en caisse une remise de 10%

Documents à fournir à l'inscription*: Voir détails au verso

L'esprit du club reste le même : « jouer en passant des moments agréables »

Les tournois sont ouverts à tous les licenciés, la participation reste un choix personnel.

Cette année, LUZ BADMINTON a pour objectif de :

- Accueillir une compétition du championnat
- Organiser un tournoi interne
- Et surtout de vous faire jouer et progresser dans un esprit convivial et sportif

Toutes les personnes du club sont bénévoles et pouvez Vous aussi participer à la vie associative.

Composition du bureau :

Président :	Guillaume Valle	06 30 76 93 82
Vice-Président :	Thierry Oyhanto	06 22 15 61 27
Trésorière :	Audrey Forgeron	06 65 47 86 43
Secrétaire :	Gérald Copelli	06 24 97 46 33
Encadrant :	Thierry Oyhanto	06 22 15 61 27

Courriel : contact@luz-badminton.fr /// www.luz-badminton.fr

*Documents à fournir à l'inscription :

- Formulaire de prise de licence 2018/2019
- Certificat médical de non contre-indication (pour une nouvelle licence et pour un renouvellement de licence en cas de réponse négative du questionnaire de santé)
- Questionnaire de santé (pour un renouvellement de licence)
Cf : Réforme du certificat médical*
- L'autorisation au droit à l'image
- Paiement de la cotisation à l'ordre de LUZ BADMINTON

Et pour les mineurs :

- Autorisation parentale de sortie

Tous ces documents sont téléchargeables sur le site www.luz-badminton.fr

Partenariat INTERSPORT Urrugne

A dater du 1^{er} juillet 2017 nous vous proposons un nouveau partenariat à Intersport Urrugne pour l'ensemble de vos adhérents.

Lors du prochain passage en caisse de vos licenciés ou adhérents, un sticker privilège sera posé sur leurs cartes de fidélité.

Cette identification permettra à chaque passage en caisse une remise de 10% sur l'ensemble du magasin hors soldes et promotions.

Ce privilège expirera à chaque fin d'année au 31/12 et sera renouvelé ou pas.

Il est très important que le licencié est sa carte avec lui, car en donnant simplement le nom en caisse, cela ne fonctionne pas car dans notre logiciel on ne peut pas faire le lien avec ce privilège. Il devra donc présenter sa carte avec le sticker -10%.

* Réforme du certificat médical

Le questionnaire de santé à renseigner par les licenciés pour toute demande de renouvellement de licence est publié.

Comme expliqué dans la dernière [lettre du dirigeant](#), la réforme du certificat médical implique le renseignement d'un questionnaire de santé dont le contenu doit être arrêté par le Ministère en charge des sports. C'est aujourd'hui chose faite avec la publication de l'[arrêté relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034567828).

Pour rappel :

Ce questionnaire devra être rempli par tout licencié et remis à son club lors de la demande de renouvellement de licence ;

- Si le licencié répond « NON » à toutes les questions, la présentation du certificat médical ne sera pas exigée pour le renouvellement

- Si le licencié répond « OUI » à une ou plusieurs questions, la présentation du certificat médical sera obligatoire pour le renouvellement ;

Le questionnaire de santé doit être renseigné avec sérieux et sincérité : les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Illustration pour la saison 2017/2018 :

- Première licence : obligation de présenter un certificat médical lors de la demande de licence.

Ce certificat sera valable 3 ans, sous réserve que le licencié réponde négativement à toutes les questions du questionnaire de santé qu'il devra renseigner lors des saisons 2018/2019 et 2019/2020.

À défaut, un nouveau certificat médical devra être fourni.

- Renouvellement de licence : obligation de présenter le questionnaire de santé renseigné lors de la demande de renouvellement de licence.

Le certificat médical fourni lors de la saison précédente est valable 3 ans, sous réserve que le licencié réponde négativement à toutes les questions du questionnaire de santé qu'il devra renseigner lors des saisons 2017/2018 et 2018/2019.

À défaut, un nouveau certificat médical devra être fourni.